POURQUOI MON PROCHE SORT DE L'HÔPITAL ALORS QU'IL N'EST PAS ENCORE COMPLÈTEMENT STABILISÉ?



POURQUOILES
HOSPITALISATIONS
SONT COURTES ?

La sortie d'hospitalisation est possible dès que la phase aigüe est terminée et qu'une équipe médicale n'est plus nécessaire à plein temps. Il arrive donc fréquemment que la sortie d'hospitalisation soit proposée alors que la personne présente encore des symptômes. Cela permet à la personne de retrouver un environnement familier et sécurisant. La sortie d'hospitalisation ne signifie pas l'arrêt des traitements. L'équipe médicale reste donc en lien avec la personne après le retour à domicile pour lui prodiguer des soins plus ou moins intensifs, proportionnés et adaptés à sa situation médicale et sociale.

La décision d'une sortie d'hospitalisation est prise par le médecin et l'équipe soignante. Une sortie se prépare avec la personne en tenant compte de son entourage. Le relai des soins est programmé et la capacité des aidants à accueillir fait l'objet d'une évaluation. Si vous rencontrez des contraintes qui ne vous permettent pas d'accueillir la personne malade, vous pouvez les formuler pour construire un autre projet avec votre proche. Pour préparer la sortie, l'équipe soignante évoquera avec vous les modalités de traitements, les stratégies de régulation émotionnelle et la gestion des symptômes ainsi que les lieux de soins ambulatoires : centre médico-psychologique (CMP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP), hôpital de jour.

COMMENT SE
PRÉPARE LA SORTIE
DE L'HÔPITAL ?

QUE PUIS-JE FAIRE POUR QUE LA SORTIE SE PASSE BIEN ? Tout n'est pas résolu au moment du retour à domicile. Il est important de comprendre les besoins de son proche, la persistance des symptômes, son traitement, ou encore les répercussions sur sa vie quotidienne. Pendant cette période où les aidants sont très sollicités, des ressources sont disponibles pour eux. Vous pouvez trouver de l'aide, accéder à du soutien et à de l'information auprès des associations de familles telles que l'Unafam (groupes de parole, formations thématiques, ateliers d'entraide...), et participer à des programmes de psychoéducation (BREF, Profamille, Léo, etc.).





